



## Projet d'étude sur la prévention de la dépendance chez les personnes âgées

### Synthèse des attentes des partenaires de la PFoss

**Composition du groupe de travail :** ARS, Carsat, CD 03, CD 63, Dreal (participation passive), ERSM, DRJSCS, MSA, Dreal (participation passive), ORS, Uriopps.

#### Carsat Auvergne - Pôle Prévention/Autonomie

Les besoins de connaissance institutionnels portent sur l'identification chez les retraités des freins à sortir de leur domicile pour participer à des actions collectives de prévention et/ou de lien social :

- freins psychologiques,
- freins matériels,
- ....

Une enquête de terrain et un rapport nous serait très utile pour obtenir des éléments sur cette problématique.  
Pas besoin de données quantitatives supplémentaires.

#### Conseil départemental de l'Allier

Le Conseil départemental de l'Allier a des attentes dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et notamment la préfiguration de la conférence des financeurs de la prévention :

- le conseil départemental de l'Allier partage la demande des caisses de retraite sur les obstacles (avérés ou ressentis) à la participation des personnes aux actions ;
- nécessité de coordonner cet objectif de la PFOSS avec la préfiguration de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées : la préfiguration, avec diagnostic et programme, est en place dans les deux plus grands départements auvergnats (63 et 03), il convient de poser clairement les bases de l'intervention de la PFOSS (éviter les redondances) ;
- plan national de la prévention en cours de rédaction, peut servir de base à l'étude ;
- focus très intéressant sur le lien social cf. nos travaux sur la carte dynamique des initiatives locales Allier (MONALISA et coopération départementale) ;
- intégrer également l'environnement bâti (adaptation et accessibilité de l'habitat, domotique, sylver économie).

#### MSA Auvergne et APAMAR (MSA services, association spécialisée dans les services à la personne)

##### Pour Bien vieillir : un nouveau site internet inter-régimes

Depuis le 12 Mars 2015, l'offre commune inter-régimes CNAV, MSA, RSI s'étoffe avec le lancement du site internet [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr). Ce site regroupe l'ensemble des actions de prévention mises à disposition du public par les caisses de retraite pour aider les assurés à bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie. Ateliers collectifs, aides individuelles, lieux de vie collectifs... sont présentés. Ce site fait le lien avec des informations mises en ligne sur le site internet [www.reponses-bien-vieillir.fr](http://www.reponses-bien-vieillir.fr).

##### Ensemble pour bien vieillir

Depuis 2011, la CNAV, la MSA et le RSI proposent une offre commune pour la préservation de l'autonomie. Lors de la journée nationale inter-régimes « Pour bien vieillir », le 12 Mars 2015 à Lyon, les trois caisses de retraite ont renforcé leur impulsion fédératrice.

« Pour répondre aux défis du vieillissement, nous devons croiser nos approches et nos objectifs, et développer des partenariats » a déclaré Michel Fine, vice-président du comité d'action sanitaire et social de la Caisse Centrale de la MSA.

Dans ce contexte, les caisses de retraite sont unanimes : les enjeux du vieillissement constituent un défi à relever. Pour y parvenir elles mutualisent leurs compétences et comptent sur une coopération avec les départements, les collectivités et les acteurs des secteurs social et médico-social.

Partant du principe que la prévention est l'affaire de tous, les partenaires collaborent avec les associations locales, les commissions d'information et de coordination, les centres intercommunaux d'action sociale... pour garantir un maillage territorial et proposer une offre de prévention de proximité, accessible quel que soit le lieu de vie des personnes.

## Identification des besoins

### **Problèmes financiers, logement, santé, aide à domicile...l'identification des besoins est primordiale pour cibler les actions de prévention.**

Les caisses de retraite jouent un rôle majeur dans la politique du bien vieillir, en agissant sur les déterminants médicaux, sociaux et environnementaux. Il faut articuler la prévention au plus près des territoires, en mobilisant leurs ressources et en s'appuyant sur leurs spécificités.

### **FRAGIRE : Mesurer la fragilité**

La CNAV, la MSA et le RSI se sont dotés d'un outil pour mesurer la fragilité : la grille FRAGIRE.

Élaborée par un comité de cliniciens, chercheurs, universitaires et professionnels de l'action sanitaire et sociale, cette grille permet de détecter, parmi les retraités non dépendants, les personnes en situation à risques et d'identifier leur niveau de fragilité

=> informations sur l'alimentation, la qualité de vie environnementale, sociale, la santé physique et psychique ainsi que le ressenti de l'évaluateur.

=> **la finalité est de proposer une prise en charge plus individualisée des personnes les plus fragiles, afin de prévenir la perte d'autonomie.**

## **Dreal Auvergne - Service territoires, évaluation, logement, énergie et paysages – Pôle logement**

Les politiques nationales ont pour objectif le maintien des personnes âgées à domicile. L'Auvergne fait partie des régions les plus âgées de France derrière la Limousin. En octobre 2013, la Dreal Auvergne a collaboré avec l'Insee sur une projection des ménages à l'horizon 2030. La publication (cf [lettre n°95](#)) a révélé :

- une spécialisation des territoires les plus ruraux dans l'accueil des personnes âgées
- une forte augmentation du vieillissement des territoires périurbains nécessitant de réfléchir à l'adaptation de l'habitat dans des zones pavillonnaires qui n'ont pas anticipé ce vieillissement.

L'enjeu de maintien à domicile est donc fort en auvergne.

La DREAL s'intéresse au sujet du logement des personnes âgées mais aussi plus largement de l'habitat des séniors. En effet, faciliter l'habitat des personnes âgées ce n'est pas seulement penser adaptation du logement mais aussi l'aménagement adéquat de la ville. La Dreal a eu connaissance de certains cas d'incohérence entre la mise en accessibilité de logement et l'absence d'accessibilité des alentours du logement. Selon le rapport "Bâtir une ville pour tous les âges" de Pierre-Marie Chapon en 2013, les seniors ont besoin d'un environnement adapté (Commerce dans un rayon de 300 m / Arrêt de transports rayon à moins de 150 m de leur domicile/ espaces verts, bancs répartis le long des cheminements). C'est toute la cohérence logement-aménagement qu'il est nécessaire d'adapter. Les besoins d'aménagement de l'espace des personnes âgées peuvent rejoindre ceux des plus jeunes. Cela peut constituer, non un facteur de ghettoïsation, mais bien une opportunité de développement de la solidarité intergénérationnelle.

- Il pourrait donc être utile de recenser les expériences et initiatives d'aménagement urbain notamment qui ont pu être menées par les collectivités en Auvergne, afin de les redéployer.

Les différents rapports nationaux semblent montrer que les territoires doivent offrir aux personnes âgées toute une gamme de logement et ne pas s'en tenir à la seule proposition : maintien chez soi ou EHPAD. D'ailleurs la Dreal et la Caisse des Dépôts et Consignation ont remarqué une diminution des demandes d'agrément pour les EPHAD. Elles s'interrogent sur le sens de cette baisse.

- La DREAL serait intéressée par une connaissance exhaustive des différents produits logements proposés dans la région et une analyse le cas échéant des forces et faiblesses de cette offre.

Sur ces sujets l'agence d'urbanisme peut être un partenaire utile. Depuis 2001, l'agence de Clermont Métropole s'intéresse au logement des séniors et a en projet une étude de benchmarking sur l'habitat de ces populations.

Ces propositions sont des propositions destinées à alimenter les échanges entre les partenaires de la PFOSS. Malheureusement, compte tenu de la vacance actuelle d'un poste de chargé de mission, la Dreal ne sera pas en possibilité de porter le projet ni d'y participer autant qu'elle le souhaiterait.

Cependant, elle souhaite être informée de l'état d'avancement du projet d'étude.

## **DRJSCS**

Les préoccupations de la DRJSCS portent sur « la promotion et le développement des activités physiques et sportives dans un but de maintien de l'autonomie pour les personnes avançant en âge résidant à domicile, voire résidant en

EHPAD » (Axe 4 du plan Sport santé Bien être auvergnat 2013-2016 qui sera amené à évoluer avec la nouvelle région AURA)

Nous aurions besoin d'une collecte d'informations permettant d'identifier sur le territoire l'ensemble des réseaux locaux proposant de l'activité physique aux personnes âgées car nous n'avons qu'une vision parcellaire des actions menées plus ou moins en réseau.

Connaître l'ensemble des réseaux existant, leur structuration, l'implantation géographique des actions menées permettrait de cibler les zones dépourvues d'offre alors même qu'il y a un besoin pour la population.

Aboutir à une cartographie serait l'idéal. Nous avons évoqué cet objectif en réunion d'experts mais n'avons pu aboutir à quelque chose de concret.

Nous nous interrogeons également sur la coordination des deux observatoires Auvergne et Rhône Alpes dans la perspective de la région AURA. Une identification plus large des actions et réseaux existant dans l'ensemble de la nouvelle région nous intéresse pour faire évoluer à terme notre nouveau plan Sport Santé Bien Être AURA et non plus uniquement Auvergne et Rhône Alpes.

### Uriopss Auvergne Limousin

Présente depuis plus de 60 ans, notre union inter régionale a pour but d'unir les organismes privés sans but lucratif, gestionnaires ou non d'établissements et services des secteurs traditionnels de l'action sanitaire et sociale (handicap, gériatrie, protection de l'enfance, petite enfance, insertion, santé). A ce titre, l'Uriopss s'attache à défendre un certain nombre de valeurs :

- Primauté de la personne ;
- Non lucrativité et solidarité ;
- Participation de tous à la vie de la société ;
- Innovation dans les réponses sociales, alimentée par l'observation des besoins.

Les travaux de la PFoss ont donc retenu toute l'attention de l'Uriopss Auvergne Limousin, qui travaille en lien étroit avec les acteurs du secteur de la gérontologie (Ehpad, Ehpa, services d'aides à domicile, CLIC, dispositif Monalisa ...). Notre attention se porte à la fois sur les besoins des acteurs de terrain mais également sur les contraintes réglementaires et conjoncturelles qui peuvent exister. Nous sommes à la fois un relais d'information et une ressource en termes d'expertise pour nos établissements adhérents.

A ce titre, l'Uriopss Auvergne Limousin souhaiterait pouvoir apporter un double regard sur les travaux menés par la PFoss à travers :

- **La mobilisation de nos adhérents** : retour sur les actions de prévention existantes dans les structures, freins éventuels dans la mise en place d'actions de prévention, atouts dans la mise en place de la prévention ;
- **La veille juridique** : parvenir à dépasser les difficultés réglementaires, de tarification en ayant à l'esprit l'environnement contraignant dans lequel évoluent les structures.

Notre participation pourra donc être ascendante, en faisant remonter des informations de terrain à la PFoss, mais également descendante, en sensibilisant nos adhérents aux travaux menés par la PFoss.